

# Réouverture d'un tronçon de la Bièvre en milieu urbain



## L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Remise à ciel ouvert d'un cours d'eau
Type de milieu concerné	Cours d'eau de zone intermédiaire
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Bon état des habitats
Début des travaux	2002
Fin des travaux	2003
Linéaire concerné par les travaux	200 m

## Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	La Bièvre
Distance à la source	23 km
Largeur moyenne	4 m
Pente moyenne	2,62 %
Débit moyen	0,7 m <sup>3</sup> /s

## Les objectifs du maître d'ouvrage

- Revaloriser l'image de la rivière auprès des riverains en créant un parc aux ambiances naturelles favorisant la biodiversité faunistique et floristique
- Diversifier les habitats du cours d'eau



© Communauté d'agglomération du Val de Bièvre

Le Parc de Fresnes pendant les travaux - 2003

## La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Seine-Normandie
Région(s)	Île-de-France
Département(s)	Val-de-Marne
Commune(s)	Fresnes



## Le milieu et les pressions

La Bièvre est une rivière de 36 kilomètres de long, qui prend sa source près de Guyancourt dans les Yvelines et se jette dans la Seine au niveau du XIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Son bassin versant de 200 km<sup>2</sup> connaît depuis le XI<sup>ème</sup> siècle de très fortes modifications. De nombreux moulins sont construits sur son cours conduisant à la rectification et à la mise en bief du cours d'eau. L'urbanisation croissante et l'installation d'activités industrielles et artisanales (boucheries, tanneries, mégisseries) le long de la Bièvre le transforment en « égout à ciel ouvert ». A partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle la rivière est progressivement couverte. Dans Paris, les travaux de couverture s'échelonnent, bief par bief, de 1877 à 1935. La couverture se poursuit ensuite en amont de Paris. Aujourd'hui, 11 kilomètres sont canalisés sous des dalles et 5 kilomètres ont disparu sous les remblais et l'urbanisation.

Contexte réglementaire Non concerné

Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau	FRHR156B
Réf. site Natura 2000	Non concerné



© Communauté d'agglomération du Val de Bièvre

La Bièvre rouverte dans le Parc de Fresnes, secteur aval.



Scan25 - ©IGN

La Bièvre constitue aujourd'hui un réseau d'eaux pluviales et est devenue une alternative au transport des eaux usées en cas de chômage des égouts. Cette situation laisse imaginer l'état biologique du cours d'eau.

### ■ **Les opportunités d'intervention**

Face à ce constat, des études sont entreprises dans les années 2000 pour identifier les possibilités de réouverture de la Bièvre.

Dans le cadre de la politique de réhabilitation de la Bièvre, la communauté d'agglomération du val de Bièvre souhaite s'engager dans un chantier pilote de réouverture du cours d'eau. Ce chantier a pu être mené dans le parc des prés à Fresnes, espace de trois hectares encore non urbanisé.

### ■ **Les travaux et aménagements**

L'ancien lit du cours d'eau, c'est-à-dire le réseau d'eau pluviale, est conservé pour être utilisé en cas de chômage. Un bief méandrique est créé pour favoriser le développement de la vie aquatique. Quelques plantations d'espèces aquatiques et semi-aquatiques sont effectuées.

Parallèlement, le conseil général réalise des travaux sur le réseau d'assainissement. Plus d'une vingtaine de branchements directs d'eaux usées sur la Bièvre sont supprimés.

### ■ **La démarche réglementaire**

Sans objet.



La Bièvre entre Massy et Verrières avant réouverture - 1999



La Bièvre entre Massy et Verrières après réouverture - 2006

### ■ **La gestion**

Le parc des Prés est entretenu sur la base des principes de la gestion différenciée (fauche non systématique des prairies et des plantes aquatiques, maintien de bois mort au sol, maintien du lierre...). Le parc est entretenu par une entreprise privée spécialisée dans la gestion différenciée des espaces verts.

### ■ **Le suivi**

Aucun état initial n'est réalisé. Des analyses d'invertébrés ainsi que des inventaires de la faune et de la flore sont régulièrement entrepris par un bureau d'étude de génie écologique.

### ■ **Le bilan et les perspectives**

Les gains de cette opération sont très convaincants, les suivis montrant un enrichissement de la biodiversité. La végétation aquatique se développe bien et les biocénoses aquatiques se sont installées. Des canards et autres espèces d'oiseaux, des poissons, des amphibiens et quelques insectes aquatiques sont couramment observés.

La réouverture de la rivière permet de rediversifier les habitats du cours d'eau. Malgré ces gains, les effets de cette opération sur le corridor aquatique restent limités au vu du linéaire concerné par les travaux et des autres pressions qui subsistent de part et d'autre du tronçon restauré. Effet de ces pressions, la qualité de l'eau reste médiocre mais cette opération est surtout importante pour les riverains qui peuvent à présent redécouvrir l'espace rivière.

Sur les autres secteurs, la suppression des branchements d'eaux usées sur le cours d'eau constitue déjà une première étape pour la réouverture du cours d'eau.

Il est prévu, à terme, de déconnecter la Bièvre du réseau des eaux usées. Celle-ci se déversera donc directement dans la Seine et non plus par le réseau des stations d'épuration ;

© Hervé Cardinal-SAVB

© Alain Cadieu

## Coûts

	En Euros HT
Coût des études	<i>non connu</i>
Coût des acquisitions	<i>non concerné</i>
Coût des travaux et aménagements	<b>520 000 €</b>
	<i>soit du mètre linéaire</i>
	<b>2 600 €</b>
Coût de la valorisation	<i>non concerné</i>
<b>Coût total de l'action</b>	<b>520 000€</b>

Partenaires financiers :

*Agence de l'eau (40%), conseil général, conseil régional*

Partenaires techniques du projet :

*Conseil général, Office national de l'eau et des milieux aquatiques - service départemental, direction régionale de l'environnement, agence des espaces verts de la région Ile de France, syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Bièvre.*

ce qui représente une économie considérable en termes de gestion quantitative du traitement des eaux.

Un autre tronçon de la Bièvre a également été rouvert entre Massy et Verrières. Ce chantier a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Bièvre.

Deux autres projets de restauration sont actuellement en cours et sont sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val de Marne. Le premier est en phase d'étude et le second en cours d'instruction de dossier loi sur l'eau. Il s'agit de deux projets de réouverture de la Bièvre, prévus respectivement sur un linéaire d'environ 610 et 650 m, dans le parc départemental du coteau à Arcueil/Gentilly et au niveau de l'avenue de Flouquet, à l'Haÿ-les-Roses.

De plus, la communauté d'agglomération du Val de Bièvre est par ailleurs maître d'ouvrage de deux autres projets de réouverture de la Bièvre, l'un à Cachan, l'autre au niveau de Gentilly.

Sur le territoire, le SAGE Bièvre est en cours d'élaboration et permettra de mener une gestion cohérente du bassin de la Bièvre. Il vise d'une part la lutte contre les inondations et la maîtrise du ruissellement et d'autre part à restaurer le patrimoine naturel et historique.

## La valorisation de l'opération

Un sentier d'interprétation longe le cours d'eau rouvert. Une animatrice en environnement assure des visites pédagogiques, notamment auprès des écoles et des centres de loisirs des différentes communes de la communauté d'agglomération. Une plaquette est réalisée sur cette opération et est téléchargeable sur le site internet de la communauté d'agglomération. Ce chantier a reçu le grand prix de l'environnement en 2003 ainsi que le trophée des éco-maires et a été présenté à Kyoto en 2003 lors du forum mondial de l'eau.

<http://www.agglo-valdebievre.fr/>



Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du val de Bièvre
Contact	Denise Achache Communauté d'agglomération de la Vallée de la Bièvre Direction de l'environnement <a href="mailto:d.achache@agglo-valdebievre.fr">d.achache@agglo-valdebievre.fr</a>



@ Corinne Forst - Onema

La Bièvre enterrée à Arcueil et Gentilly. Projet de réouverture sur un tronçon de 610 mètres.